

# Hiro'a

JOURNAL  
D'INFORMATIONS  
CULTURELLES

\_ DOSSIER :

## FIFO 2024 :

Une nouvelle décennie s'ouvre...  
avec le plein de réalisations océaniques !

\_ LA CULTURE BOUGE :

2024 : UN GRAND CRU POUR LES GALAS DU TE FARE UPA RAU  
NUIT DE LA LECTURE : ATELIERS ET SPECTACLE GRATUITS  
PROGRAMME OSPAPIK : LES DÉCHETS INSPIRENT LE CMA

\_ L'ŒUVRE DU MOIS :

LES MASQUES DES HABITANTS DU DÉTROIT DE TORRÈS SE DÉCOUVRENT AU MUSÉE

\_ TRÉSOR DE POLYNÉSIE :

BORA BORA SE RACONTE À TRAVERS SES LÉGENDES

\_ ACTU :

DÉCÈS DE JOHN MAIRAI, PASSEUR D'HISTOIRES

JANVIER 2024

NUMÉRO 193

MENSUEL GRATUIT



# Révision du plan de gestion de Taputapuātea

RENCONTRE AVEC ANATAUARII TAMARII, ARCHÉOLOGUE ET CHEF DE LA CELLULE PATRIMOINE CULTUREL DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : ARCHIVES-MOOHONO NIVA-DCP

24

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

*Depuis septembre 2023, une équipe d'experts travaille sur la révision du plan de gestion de Taputapuātea. Ce document donne les grands axes pour conserver et préserver l'authenticité et l'intégrité du bien, classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2017.*



Une opération de restauration du marae Taputapuātea a été menée du 24 avril au 20 mai derniers, par Moohono Niva. Plusieurs structures, qui composent l'ensemble classé au patrimoine mondial de l'Unesco, ont été remises en état.

Photos ©Archives-Moohono Niva-DCP

*mêmes que celles d'hier ou de demain. »* Depuis le mois de septembre 2023, une équipe composée d'experts de la Direction de l'environnement, la Direction de la culture et du patrimoine et de l'Office français de la biodiversité, chapeauté par un cabinet d'étude, travaille sur cette révision dont les conclusions sont attendues pour le mois de mars. Elles seront ensuite présentées à l'Unesco qui contrôle les biens classés tous les cinq ans environ.

## Nouveaux aménagements en vue

Cette révision donnera également « *les axes de principe* » et sera un premier support à partir duquel établir le nouveau plan de gestion pour les années 2025-2030. « *De par sa nature, un plan de gestion doit être critiqué et doit évoluer. Rien n'est gravé dans le marbre.* » Du côté du site de Raiatea, son classement a bel et bien provoqué un engouement « *soudain et pérenne* » avec une augmentation des visites touristiques. « *Avant 2017, très peu de tours opérateurs proposaient la visite du marae dans leur package, aujourd'hui aucun ne l'oublie. Le nombre de touristes a considérablement évolué même si le Covid a interrompu les visites un certain temps* », précise Anatauarii Tamarii. Les recherches ont également continué avec plusieurs campagnes de fouilles et des missions de restauration. « *Nous sommes en train d'établir la chronologie d'occupation du site. Cela faisait partie des recommandations de l'Unesco et ce programme est mené depuis 2019. Nous avons des premiers résultats intéressants qu'on va publier dans un document de synthèse sur Taputapuātea.* » Enfin, le gouvernement souhaite également dynamiser le comité de gestion avec sa refonte. Plus question de laisser quoique ce soit en stand-by. De grands aménagements doivent être faits, dans le respect de la préservation du site classé et des marchés seront lancés bientôt. ♦

Classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 2017, le paysage culturel, terrestre et marin de Taputapuātea est administré par un « plan de gestion ». Celui-ci couvrait les années 2017 à 2022 et est désormais entré en révision depuis septembre dernier. « *Un plan de gestion regroupe de multiples données qui doivent permettre la gestion d'un bien classé. Il contient les objectifs stratégiques qui vont se décliner en opérations sur le terrain. Il doit répondre à plusieurs besoins : conserver et préserver l'authenticité et l'intégrité du bien ; inclure la population locale et l'ensemble des acteurs socio-économiques dans sa gestion ; il propose un budget avec un calendrier établi pour les diverses opérations. Un plan de gestion permet aussi d'identifier les menaces qui pèsent sur le bien et les actions pour limiter l'impact de ces menaces* », résume Anatauarii Tamarii, archéologue et chef de la cellule patrimoine culturel de la Direction de la culture et du patrimoine. Ce document est appelé à évoluer dans le temps, d'une part pour faire le bilan des actions entreprises, connaître ce qui a fonctionné ou non et enfin s'actualiser. « *Il est adopté pour une certaine période. Les menaces d'aujourd'hui ne sont pas les*